

Éditorial

Dans ce numéro :

Les commissions municipales	2/3
Intercommunalité Représentation communale	4/5
Informations municipales impôts locaux	6
Subventions L'égoutage des chemins	7
Le dossier : Le nouveau pôle scolaire	8
Un point sur le legs BRU	9
En direct des associations : Les nouvelles du village	10/13
Le portrait : L'Abbé GÉHAN	14
État-civil Dates à retenir	15
Environnement	16

Madame, Monsieur,

Déjà trois mois que la nouvelle équipe municipale est opérationnelle. Elle a dû, à peine installée, "plancher" sur le budget 2014 qui devait impérativement être voté avant le 29 avril.



Vos nouveaux représentants

Une tâche complexe pour neuf nouveaux élus qui découvrent pour la première fois la comptabilité publique. De plus, en début de mandat, il demeure toujours difficile de déterminer précisément les crédits nécessaires à la concrétisation des projets issus d'un programme électoral : aucune étude chiffrée n'ayant été réalisée sur ces nouveaux projets. Des provisions sont inscrites sur différents chapitres budgétaires. Ces informations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement administratif des dossiers, le plus important étant l'aménagement du centre bourg.

La commission "Information et Communication" a justement souhaité diffuser trois bulletins par an dès 2015 à paraître pour la première fois en mars.

De même le site internet de la commune www.saintgermaindelacoudre.fr sera mis en ligne dans les prochains jours. Il s'agit là d'un nouveau moyen de communication auquel viendra s'ajouter ultérieurement l'envoi régulier d'informations diverses.

Je vous invite maintenant à découvrir le premier bulletin de notre nouvelle équipe et vous invite à faire part de vos observations sur l'enquête jointe.

Bonne lecture à tous.

Danièle MARY

Votre avis compte pour nous ...

Ce bulletin est le votre, il se veut le recueil des réponses aux questions que vous posez directement ou indirectement à vos conseillers au fil de vos rencontres.

Vous trouverez un encart entre les pages 8

et 9 de ce bulletin. Il comporte un questionnaire, si vous souhaitez y répondre, merci de le déposer à la mairie. Celui-ci nous aidera à **conduire nos actions**. Le futur site Internet de la commune nous per-

mettra de vous informer encore plus rapidement.

Les membres de la commission information et communication vous souhaitent une bonne lecture.



MAIRE

Commune de Saint-Germain-de-la-Coudre

Présidente de droit de toutes les commissions municipales

*SIAEP
SIDTP*

Présidente du CCAS

Responsabilités extra-communales

Syndicat de l'énergie de l'Orne

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Première vice-Présidente de la Communauté de Communes du Val d'Huisne

En charge des commissions :

*« économie » et
« Aménagement de l'espace, habitat et cadre de vie »*

Participation aux commissions :

« environnement, voirie, travaux et bâtiments, finances, appels d'offres »

Deuxième vice-Présidente du SICTOM en charge des finances

Membre du bureau de l'Association des maires ruraux de l'Orne.

FAISONS CONNAISSANCE ...

Christine LA LOUZE



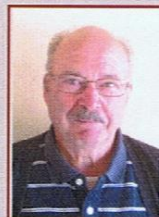
1^{ère} adjointe

*Délégation pour :
La comptabilité publique
La réalisation d'études diverses
Les affaires sociales
Tous documents pour lesquels le maire se trouverait directement concerné.*

*Commissions
Finances
Information et communication
Dynamisation de la commune
Travaux et bâtiments communaux
Affaires scolaires, jeunesse et sports
CCAS*

*CDC : membre délégué
CNAS*

Jean CHARPENTIER



2^{ème} adjoint

*Délégation pour :
La voirie communale
La salle des fêtes
Les fêtes et cérémonies*

*Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Voirie et réseaux
Dynamisation de la commune
Assainissement
Appel d'offres (suppléant)
SIAEP (suppléant)
Syndicat de l'énergie (suppléant)*

*CDC : membre délégué
Voirie communautaire*

Isabelle THIÉBLIN



3^{ème} adjointe

*Délégation pour :
Le conseil municipal jeunes
L'environnement
La communication*

*Commissions
Finances
Information et communication
Dynamisation de la commune
Assainissement
Appel d'offres
SIAEP
SIDTP*

*CDC : membre délégué
Commission économique
Commission communication
Commission tourisme*

Fabien PELLETIER



*Commissions
Finances
Information et communication
Dynamisation de la commune
Affaires scolaires, jeunesse et sports*

Sonia GÉNISSEL



*Commissions
Finances
Information et communication
Dynamisation de la commune
Affaires scolaires, jeunesse et sports
CCAS*

Evelyne BOURLIER



*Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Voirie et réseaux
Affaires scolaires, jeunesse et sports
Dynamisation de la commune
Appel d'offres
CCAS*



Béatrice POSTIC



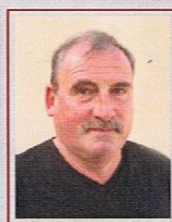
Commissions
Finances
Affaires scolaires, jeunesse et sports
Dynamisation de la commune
CCAS

Nathalie LUREAU



Commission
Finances
Affaires scolaires, jeunesse et sports
Information et communication
Dynamisation de la commune

Michel MARY



Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Voirie et réseaux
Dynamisation de la commune
Assainissement
Appel d'offres (suppléant)

Kévin FOUQUET



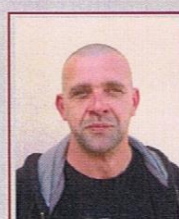
Commissions
Finances
Voirie et réseaux
Affaires scolaires, jeunesse et sports
Dynamisation de la commune
Assainissement

Arnaud POITRIMOL

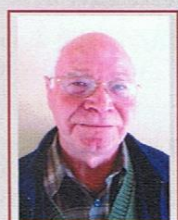


Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Assainissement

Alain HOYAU



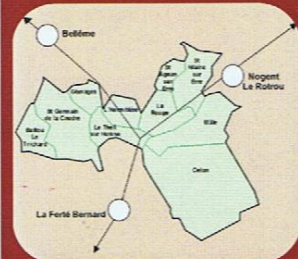
Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux (suppléant)
Voirie et réseaux
Affaires scolaires, jeunesse et sports
Dynamisation de la commune
Assainissement



Marcel GESNE
Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Voirie et réseaux
Dynamisation de la commune
Assainissement
Appel d'offres (suppléant)



Jean-Fred CROUZILLARD
Commissions
Finances
Travaux et bâtiments communaux
Voirie et réseaux
Information et communication
Dynamisation de la commune
Assainissement
Appel d'offres
SIAEP (suppléant)
SIDTP (suppléant)



Carte de la communauté de communes

Les chiffres clés

10

communes constituent la communauté de communes du Val d'Huisne :

- Bellou-le-Trichard
- Ceton
- Gémages
- L'Hermitière
- Male
- La-Rouge
- Saint-Agnan-sur-Erre
- Saint-Germain-de-la-Coudre
- Saint-Hilaire-sur-Erre
- Le-Theil-sur-Huisne

4

élus de Saint-Germain-de-la-Coudre siègent à la communauté de communes.

32

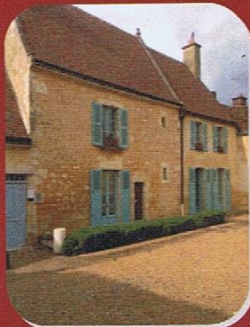
élus siègent à la communauté de communes.



L'exécutif de la CdC



Le maire préside de droit toutes les commissions municipales



La Mairie

Les chiffres clés

7

Chantiers sont en cours sur la commune.

- L'école.
- Ancienne mercerie.
- Démolition des anciens garages de la boucherie.
- Cuisine de la salle des fêtes.
- Maison du legs Bru place Saint-Nicolas, toiture et sanitaires.
- Aire de jeux.
- Vitrail de l'église.

Les chiffres clés

7

Conseillers sont à votre écoute sur le sujet des chemins communaux.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

La commission des finances

Tous les conseillers municipaux sont membres de la commission des finances.

Cette commission travaille à l'établissement du budget communal annuel. Elle propose l'affectation des sommes sur les différents postes budgétaires, l'attribution des subventions aux associations qui en font la demande, elle statue sur la proportion d'impôts à

percevoir.

L'ensemble de ces propositions est ensuite soumis au vote du conseil municipal.

L'échéance du 29 avril 2014 pour le dépôt du budget a obligé la commission à étudier rapidement la répartition budgétaire.

La commission des travaux et bâtiments communaux

*Evelyne BOURLIER,
Jean CHARPENTIER,
Jean-Fred CROUZILLARD,
Marcel GESNE,
Christine LA LOUZE,
Michel MARY,
Arnaud POITRIMOL,
Alain HOYAU (suppléant).*

Cette commission assiste le maire dans la préparation, le suivi, et l'exécution des différents travaux effectués dans la commune. **Ses membres participent aux réunions de chantier** des travaux importants, elle propose les aménagements nécessaires au bon fonctionnement de la com-

mune, elle soumet les propositions d'amélioration des équipements et des biens immobiliers communaux.

Pour un dossier de grande envergure comme **l'aménagement du bourg**, une organisation spécifique sera déployée. **Des réunions publiques peuvent même être envisagées.**

La commission voirie et réseaux

*Evelyne BOURLIER,
Jean CHARPENTIER,
Jean-Fred CROUZILLARD,
Kevin FOUQUET,
Marcel GESNE,
Alain HOYAU,
Michel MARY.*

Cette commission assiste le maire dans la préparation, le suivi, et l'exécution des travaux de voirie nécessaires dans la commune. **Ses membres effectuent les reconnaissances périodiques sur le terrain.** Elle propose les

travaux d'entretien ou de restructuration des chemins communaux, elle contrôle l'état des réseaux et collecte les informations permettant d'intervenir au plus vite en cas de détérioration.



La commission des affaires scolaires, jeunesse et sports

Evelyne BOURLIER,
Kevin FOUQUET,
Sonia GENISSEL,
Alain HOYAU,
Christine LA LOUZE,
Nathalie LUREAU,
Fabien PELLETIER,
Béatrice POSTIC.

Cette commission travaille dans le domaine des affaires scolaires, des sujets liés à la jeunesse et des équipements destinés à la pratique des sports.

Qu'en est-il du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ?

- Quels jours de la semaine ?
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Combien de temps ?
45 minutes de 15h45 à 16h30
- Quelles activités ?
Zumba, cuisine, origami, scoubidous ...

La commission information et communication

Jean-Fred CROUZILLARD,
Sonia GENISSEL,
Nathalie LUREAU,
Christine LA LOUZE,
Fabien PELLETIER,
Isabelle THIEBLIN.

L'information, et la communication, avant tout, c'est vous, c'est pour vous, c'est pour nous tous.

C'est pourquoi, la commission a mis en place ce nouveau **bulletin d'informations municipales** qui évoluera en fonction de vos sugges-

tions. Le **site internet** vous offrira la possibilité de télécharger vos documents administratifs à jour. En outre, au fil de l'eau, la communication des manifestations futures de la commune et du canton vous offrira une information exhaustive.

La commission dynamisation de la commune

Evelyne BOURLIER,
Jean CHARPENTIER,
Jean-Fred CROUZILLARD,
Kevin FOUQUET,
Sonia GENISSEL,
Marcel GESNE,
Alain HOYAU,
Christine LA LOUZE,
Nathalie LUREAU,
Michel MARY,

Fabien PELLETIER,
Béatrice POSTIC,
Isabelle THIEBLIN.

La commission a pour mission d'étudier la faisabilité des projets liés au développement

de l'attractivité de la commune. La création de nouveaux services (distributeur de billet, station d'essence, marché ...) constitue sa priorité actuelle.

La commission assainissement

Evelyne BOURLIER,
Jean CHARPENTIER,
Jean-Fred CROUZILLARD,
Marcel GESNE,
Michel MARY,
Arnaud POITRIMOL,
Isabelle THIEBLIN,
Alain HOYAU (suppléant).

La commission travaille à la réhabilitation des canalisations des eaux usées. Elle étudiera la mise aux normes de la station d'épuration.

Info dernière minute !

Durant juillet et août,

la piscine de Ceton

est ouverte chaque

dimanche matin

Les chiffres clés

82

Enfants sont attendus pour la prochaine rentrée scolaire. (à la date du 20 juin 2014)

4

classes accueilleront les écoliers à Saint-Germain-de-la-Coudre.

Les chiffres clés

3

bulletins municipaux vous parviendront chaque année, en Mars, Juin et Décembre.



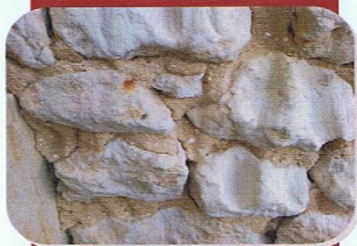
Le Panneau Identitaire Communal

Les chiffres clés

15

branchements d'eau non conformes sont référencés sur la commune (présence de plomb)





Il n'y a pas que dans la grotte Chauvet que l'on trouve les traces du passé... Depuis des lustres les enfants du village polissent les murs de leur école...

Le maire et ses trois adjoints

Reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie

0 %

d'augmentation d'impôts locaux pour 2014



Les conseillers s'informent...

Afin d'avoir une vision claire et précise du patrimoine immobilier de la commune et pouvoir ainsi **participer efficacement aux décisions engageant l'avenir des Saint-Germinoïses**, tout le conseil municipal a visité :

- Les installations techniques de la commune,
- Les bâtiments commu-

naux (mairie, école et restaurant scolaire, espace Raymond et Claude Bru, salle des fêtes),

- Les maisons en location ou en rénovation (legs Bru et autres),
- L'église, le vicariat et le cimetière,
- Le lavoir et l'ancienne bergerie,

- Les anciens garages de la boucherie et les jardins attenants,
- Le stade communal, les vestiaires, l'espace camping cars, le terrain de jeux et les rives de la Coudre.

Le **10 juin**, une **rencontre entre les élus et le personnel communal** a permis à tous de faire connaissance.

Vie de la commune

- La commune est inscrite au concours des **villes et villages fleuris**.
- Les travaux de **rénovation de la salle des fêtes** se poursuivent.

Le déplacement du bar a permis **l'agrandisse-**

ment de la cuisine. La transformation en cours va permettre d'organiser "la marche en avant" des aliments. Les aménagements sont **réalisés par les agents de la commune** entre les locations. Si le coin "plonge" est aujourd'hui opérationnel, (table de

dérochage, plonge et lave-vaisselle), il reste à installer le secteur légumerie et différents matériels (étuve, frigos).

D. Mary

Les impôts locaux

Le conseil municipal a voté le 24 avril 2014 le maintien des **taux communaux d'imposition** :

- Taxe d'habitation : 16.52 %

- Taxes foncières (propriétés bâties) : 14.12 %
- Taxe foncière (propriétés non bâties) : 29.06 %

- Contribution foncière des entreprises (CFE) : 11.27 %

Ces taux n'ont pas évolué depuis 2007.

Quelques informations...

L'entreprise BARAZA va procéder aux **travaux d'entretien et de rénovation de la maison située 8 place St Nicolas (maison du legs Bru)**.

- Travaux de toiture pour un coût de 9 416,75 € hors taxes.
- Travaux de plomberie et VMC pour un montant de 3 330,54 € hors taxes.

Les agents de la commune continuent à implanter des jeux dans l'espace loisirs.

Les subventions aux associations

Le conseil municipal réuni le 12 mai 2014 a voté les subventions et adhésions aux associations :

- A.F.N : 275 €
- Football club : 1 000 €
- Club 3^{ème} âge : 850 €
- Gym volontaire détente : 200 €

- Prévention routière : 38 €
- FDGDON : 306,40 €
- Secours catholique : (Antenne Le Theil pour implication dans la banque alimentaire) 100 €
- Entraide et loisirs du Perche Theillois : 550 €
- Amicale pêcheurs et riverains de la Coudre : 350 €
- Stop and Go moto : 250 €

- ASP Perche: 30 €
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine : 50 €

L'étude approfondie de toutes les demandes de subventions pour 2014 a été menée par la commission des finances.

Celle-ci a privilégié le soutien aux associations locales.

Divers intervenants sur la voirie de notre commune

Les services du Conseil Général entretiennent toutes les routes départementales, les "RD" : réfection générale des voies et entretien y compris en agglomération, mais élagage uniquement hors agglomération.

Notre commune est traversée par plusieurs routes départementales (RD 7 - 107 - 211 - 285 - 638) - les voies concernées en agglomération sont : Rue de la Coudre, Place Pierre Veau, Avenue de la République, Rue Germaine de Courson, Rue du Clos, Route d'Appenai, Route de Bellou.

La Communauté de Communes du Val d'Huisne assure l'entretien des voies communautaires - les voies du bourg non départementales (Rue du Bouteillier, Rue de l'église, les impasses, les places), les voies reliant deux départementales comme les routes de Crennes, de la

Brûlerie, des Bouillons, de Beau-Midi, du pont Andreux, mais aussi des chemins communaux goudronnés d'une largeur supérieure à 3 m et qui desservent au minimum trois habitations.

La CdC procède à une mise en concurrence des entreprises de travaux publics dans le cadre d'appels d'offres précédant la signature de marchés à bons de commande, en général sur une période de 2 ou 3 ans.

La Communauté de Communes assure aussi l'entretien des chemins de randonnée classés au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Elle dispose d'un agent qui ne doit pas travailler seul pour raisons de sécurité. Cet agent travaille donc en binôme avec un agent communal et en compensation du temps fourni, il peut effectuer des tâches pour le

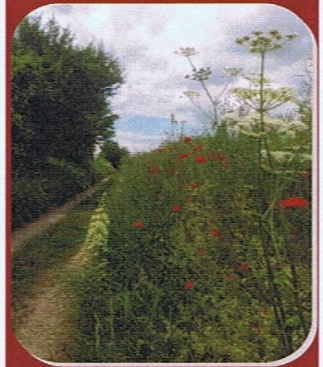
compte de la commune ; on parle alors de mutualisation de moyens. Le fauchage des bas côtés a lieu à partir de juin puis à l'automne il est procédé à un entretien plus important (élagage et fauchage).

La Commune assure l'entretien de toutes les autres voies goudronnées (largeur inférieure à 3m ou qui desservent moins de trois habitations) et les chemins empierrés non revêtus.

Deux fois par an, les entrées de bourg (haies) sont taillées. Le fauchage intervient chaque année au début de l'été - L'élagage à l'automne.

Il n'est pas rare que les deux entreprises interviennent sur deux portions dans le même chemin qui sont de statut différent - nous devons faire appel à une entreprise qui possède un matériel plus petit pour les chemins encaissés.

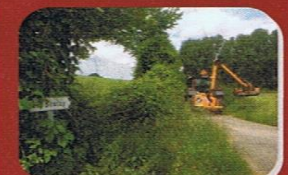
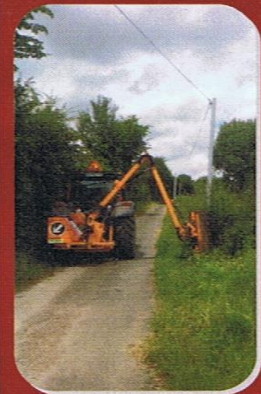
D. MARY



Après l'éclosion des œufs d'espèces protégées, le 6 juin, début des travaux d'élagage dans les chemins



Chemin de la Fresnaye



Chemin du Boulay

Le dossier : Construction du pôle scolaire



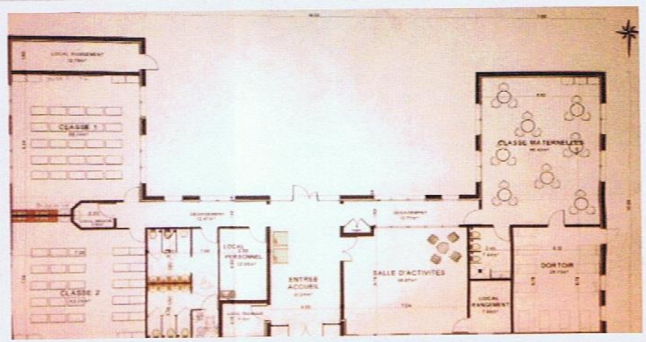
L'implantation

Nouvelles classes : le chantier avance bien !
Rue du Clos, derrière l'espace Raymond et Claude BRU, vous pouvez apercevoir la

en août pour une rentrée en septembre 2014 dans les nouveaux bâtiments.

L'**inauguration de l'école** devrait avoir lieu courant **septembre** et sera accompagnée de **portes ouvertes** au cours de laquelle vous pourrez découvrir les infrastructures scolaires.

C. LA LOUZE



Premiers coups de pelles

construction des nouvelles classes (**Trois classes, un dortoir, une salle de motricité**).

Ce bâtiment en forme de U possède une cour orientée plein sud, abritée des vents. En cas de mauvais temps, un préau abritera les enfants.

A l'extérieur, sur les façades, les parties non enduites seront recouvertes de bardages dans les teintes admises par l'architecte des bâtiments de France. A l'intérieur, les sols sont maintenant terminés ainsi que la pose des sanitaires...

Le **chantier devrait s'achever fin juillet** et le déménagement des classes s'effectuera



Les couvreurs entrent en action



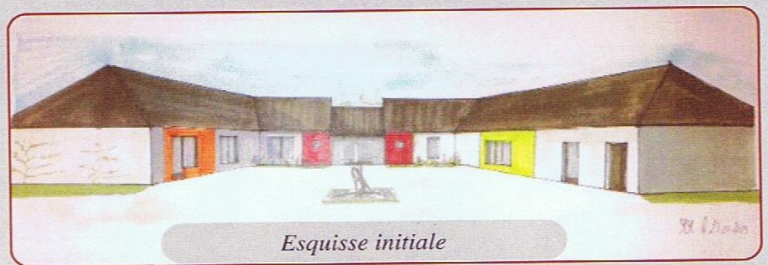
Le bâtiment reçoit son enduit

51

Mètres carrés,
c'est la taille de
la plus petite
classe de la
nouvelle école



Approvisionnement du chantier



Esquisse initiale



Le legs de Raymond et Claude BRU

Par testament déposé le 23 novembre 2005, **Monsieur Raymond Bru désignait la commune de Saint-Germain-de-la-Coudre légataire universelle de son patrimoine**, tout en attribuant à son frère Claude, 2 ans plus jeune, l'usufruit total de ses biens. Cependant, Claude disparut le premier. De ce jour, il n'y avait plus d'usufruitier. Près de cinq mois après le décès de Raymond, le notaire informait la commune de ce testament et communiquait la liste des immeubles concernés par ce legs.

Après que le conseil municipal ait décidé d'accepter ce legs avec ses conditions, l'acte de notoriété fut signé le 28 mars 2013.

À cette époque, la succession de Claude étant achevée, le conseil municipal put intégrer à l'inventaire communal la valeur vénale des biens ayant appartenu personnellement à Claude ou en indivision avec son frère. Il s'agissait du logement 1 rue Germaine de Courson, aujourd'hui rénové et loué, estimé à 70 000 € - du logement 5 Rue Germaine de Courson, aujourd'hui fermé, en attente de rénovation, estimé aussi à 70 000 € - et du bâtiment en bois sis 7 Rue Germaine de Courson dont le devenir fera l'objet d'une décision du Conseil Municipal, estimé à 5 000 €. Il est à noter que **selon la volonté testamentaire, ces biens doivent demeurer au minimum 100 ans dans le patrimoine communal.**

Pour permettre le dépôt de l'acte de succession, Me Bourdin, notaire au Theil-sur-Huisne, a procédé à l'estimation des biens appartenant personnellement à Raymond BRU.

Cette estimation a permis au conseil municipal d'intégrer comptablement ces biens à l'inventaire communal par délibération du 26 mai 2014. C'est ainsi que le petit appartement

(environ 20 m²) qu'occupait monsieur Raymond Bru à Paris a été estimé en l'état à 120 000 €. Aujourd'hui vacant, le conseil pourra décider de le vendre - la maison sise 10 avenue de la gare au Theil-sur-Huisne, estimée à 80 000 €, cette maison est louée - la maison 8 Place Saint Nicolas également louée a été estimée à 60 000 € - le jardin non contigu à 300 € - un autre jardin rue Germaine de Courson à 1 000 €.

La commune n'a pas eu à acquitter de droits de succession. Elle est désormais en pleine propriété de ces biens. Les objets trouvés dans les logements des frères BRU seront eux aussi inscrits à l'inventaire communal.

Les titres (plantations en Afrique) que la commune n'avait pas le droit de conserver et les livrets ont rapporté 1 345 399,46 €.

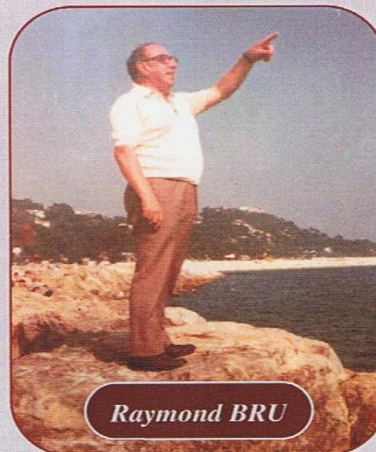
L'assurance vie souscrite par Raymond au bénéfice de Claude a été versée à la commune le 3 octobre 2013 - elle représentait 810 063,32 €.

C'est donc au total la somme de **2 155 462,78 €** qui a été versée en deux fois (juillet et octobre 2013) au trésor public sur le compte de notre commune.

Vous serez informés des projets directement financés par ce legs - le premier fut l'acquisition du bâtiment artisanal 6 bis rue du Clos, devenu l'Espace Raymond et Claude BRU, actuellement utilisé le mercredi matin pour une partie des bureaux par la permanence infirmier - et la partie atelier sert de local de chantier permettant une économie de l'ordre de 5 000 € évitant ainsi la location de structures mobiles.

Les travaux de rénovation des immeubles de la succession BRU sont également financés par le legs.

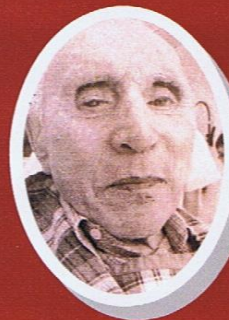
D. MARY



Raymond BRU



Raymond BRU nous a quitté le 31 mai 2012



Claude BRU nous a quitté le 28 novembre 2011



24 mai 2014
Le trio BBS



Société Philharmonique

Mission impossible, Skyfall, Eye of the Tiger, Disney, La Panthère Rose etc. sont des thèmes de films que nous interprétons. Lors de la prochaine fête de la musique, les spectateurs nous entendront aussi jouer des morceaux de variétés de Mickael Jackson ou de disco etc.

Ainsi, d'année en année, notre répertoire s'enrichit de près d'une dizaine de morceaux.

Les concerts que nous donnons régulièrement, à chaque Fête de la Sainte Cécile, au cours du Printemps et Fête de la musique sont l'occasion de vous les faire découvrir et de montrer notre travail et les progrès accomplis grâce à notre chef Jean-Frédérique Lefebvre.

Cette année nous avons accueilli 2 nouveaux musiciens, un trompettiste et un saxophoniste Ceci devrait encourager tout autre musicien, débutant ou confirmé, à nous rejoindre pour nos

Saint Germain - Infos

répétitions, les vendredis soirs, à 20h30 à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement concernant l'harmonie :

Claude Chartier au
02.33.83.31.14

Pour tout renseignement concernant les ateliers musique de la CDC :

Mme Leveau à la CDC
au 02.37.49.63.51

<http://www.cc-valdhuisme.fr/ateliermusique.htm>

L'association Football Club Saint Germain

La saison 2013/2014 vient de se terminer. Le club compte dans ses rangs **137 licenciés**.

En senior, l'équipe A monte en 1ère division (3ème montée en 4 ans) ; l'équipe B nouvellement créée, est montée à l'intersaison et a fini 3ème de son championnat à seulement 4 points du 2ème. Domage la montée en 2ème n'était pas très loin, cela se fera l'année prochaine.

Les U18 viennent de terminer la saison par la demi-finale de la coupe de l'Orne, défaite 2 à 0 contre La Selle La Forge ; résultat non mé-

rité car les joueurs de St Germain ont dominé le match.

Domage pour ces joueurs qui ont effectué une très belle saison et qui montent en district !

Les U15 finissent 7ème en district avec un effectif très jeune et réduit.

Les U13 ont fait une superbe saison avec également une montée en 1ère série.

Les U11, les U9 et les U7 n'ont pas de classement mais ont fait aussi une saison remarquable.

Pour les «Loisirs», la saison a été tronquée essentiellement à cause de la climatologie et un manque d'effectif.

L'équipe dirigeante du FCSG s'est rapprochée du club du Theil. Il a été décidé par les deux clubs de se regrouper l'année prochaine. Cela permettra d'avoir des effectifs plus conséquents dans chaque catégorie et plus de dirigeants.

Le FCSG a donc effectué une très belle saison au niveau sportif. Continuons ainsi ; avec tous ces jeunes, l'avenir du club est pérennisé.

Merci aux dirigeants, encadrants, entraîneurs, parents, joueurs et membres du bureau pour leur implication au club.

Le Président,
Christian Lamy



Les dirigeants du club



Gymnastique volontaire

Christelle POUTOIRE, animatrice diplômée, a assuré les cours de gym, où se sont alternés zumba et exercices de musculation, tous les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes. Trente-cinq personnes se sont inscrites.

Ces cours s'arrêtant pour l'été, reprendront début septembre. Deux séances gratuites seront proposées, n'hésitez pas à venir découvrir !

La présidente,
Sylvie Lamy



L'association Saint-Germain-Patrimoine

Après une première participation en 2011, cette année, les associations SAINT GERMAIN-PATRIMOINE, SAINT-MARTIN de Gémages et OMBRES et LUMIERES de L'Hermitière ont proposé dans le cadre de Pierres en Lumières dans l'Orne, un circuit de découvertes d'églises à travers le culte Marial.

Pour la première étape à Saint-Germain-de-la-Coudre, Julien DUPRÉ a présenté les différentes facettes de la Vierge Marie à travers les décors peints du chœur de l'église, les vitraux et l'art statuaire. Accompagné par Jacques RENOU (chants et clarinette) André LHOPITALIER a interprété « Marie au calvaire » de Charles Péguy dont on célèbre cette année le centième anniversaire de sa mort.

Avant de rejoindre Gémages, nous avons découvert la statue restau-

rée de Notre Dame des Champs, située rue du Clos, haut lieu de procession des enfants du village jusqu'aux années 60. Hubert THIBAULT a présenté le retable de l'église, notre circuit s'est terminé à L'Hermitière, où Marie-Thérèse LANDRÉ a évoqué l'histoire de l'église. Dans une ambiance conviviale le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

La restauration du vitrail dédié à la vierge Marie, datant de la fin du 19ème siècle est très avancée.

Sa réinstallation dans l'église devrait intervenir avant l'été. Ce vitrail, visible de la rue de l'église, présentait des déformations importantes et certaines pièces étaient cassées, d'où la nécessité d'entreprendre ces travaux de restauration. Grâce à une collaboration étroite entre la municipalité et l'association,

ce chantier sera réalisé cette année à la satisfaction de tous ceux attachés à la sauvegarde de notre patrimoine.

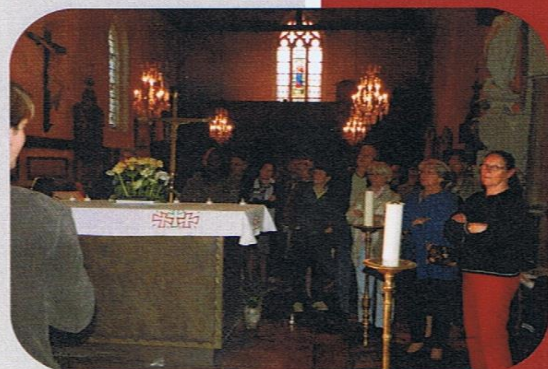
La dixième assemblée générale de l'association SAINT GERMAIN-PATRIMOINE aura lieu le vendredi 7 novembre à 19 heures, à la Salle des Fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre.

Nous donnons rendez-vous à tous les amoureux du Patrimoine du Perche pour échanger avec eux et réfléchir ensemble sur les nouvelles actions à mener.

Odile Vallée



Notre Dame des Champs



Cela se passera le 20 juillet prochain ...



Nous attendons de drôles de visiteurs le 20 juillet prochain : Une trentaine de tracteurs de

collection.

- Départ de la Salle des Fêtes à 9h00 pour une balade

toute la journée de 58 km.

- Les tracteurs traverseront les communes proches :

Bellou-le-Trichard, Pouvrai, La-Chapelle-Souëf

- 12h00 Retour dans le bourg de Saint-Germain-de-la-Coudre

- Nouveau départ à 14h00 :

Gémages, Saint-Cyr-la-Rosière, Préaux-du-Perche, Le-Theil-sur-Huisne, L'Hermitière

- 18h00 Retour à Saint-Germain-de-la-Coudre

Vous pouvez contacter Jean-Yves CABARET à ce sujet.



58 Km

seront parcourus par les tracteurs de collection

L'Association Pour la Protection du Perche du Sud

L'Association Pour la Protection du Perche du Sud a été créée en 1999. Ses statuts précisent :

exprimé. Depuis sa création, elle a prouvé être capable de mobiliser les expériences diverses de ses membres au service de tous.

Dès sa constitution l'APPS a établi son siège social à Saint-Germain-de-la-Coudre au lieu dit « Le Grand Bois ».

Les préoccupations de l'APPS rejoignent de toute évidence celles de la Commune. C'est donc avec plaisir que nous proposons naturellement au Conseil municipal, nouvellement élu, de profiter de nos constructives réflexions.

Après l'assemblée générale électorale du 27 avril 2014, le Bureau de cette association est

composé de la façon suivante :

Président : Jean-Richard GERMONT

Secrétaire : Patrice CAHART

Trésorier : Jean-Guy VALLEE

La cotisation symbolique annuelle a été fixée à 2 euros par membre.

Si l'objet de l'APPS vous intéresse rejoignez-nous !

Le contact le plus facile : par mail à

associationpps@icloud.com

ou par courrier adressé à :

APPS Le Grand Bois
61130 Saint-Germain-de-la-Coudre



La moisson dans le Perche

« L'association a pour but d'aider à la protection du Perche du Sud, de ses paysages, de son patrimoine, et de la qualité de vie que l'on y mène. »

L'objet de cette association est donc clairement



Le bulletin de l'école

Les 24 élèves du CM1/CM2 de l'École des Cormiers sont partis en classe de Découvertes à Asnelles (14) du 24 au 28 février 2014 afin de travailler sur la Seconde Guerre mondiale et le débarquement en Normandie. Ce fut un séjour très riche !

Les élèves du CP, CE1 et CE2 ont passé la journée

du 11 avril dernier au **château de Chenonceau pour étudier l'histoire, l'architecture et l'art floral.** Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée



avec le soleil en supplément !

S. LAMY

La classe de découvertes

Le saviez-vous ?

Pendant l'été, la piscine est ouverte à Ceton le dimanche matin. (piscine, jacuzzi, sauna).

Les balades de l'été

Les Balades de l'été souffleront cette année leurs 5 bougies. Comme pour les éditions précédentes, **l'ensemble des 10 communes du canton du Theil-sur-Huisne seront couvertes par la manifestation, soit 10 balades thématiques et gratuites, pour tout public.** Cette année encore, près d'une quinzaine d'intervenants différents (botanistes, conteurs, musiciens, etc...) seront présents sur les circuits pour vous inviter à découvrir

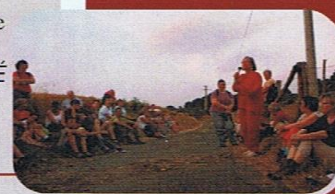
notre territoire et son patrimoine de manière vivante et ludique. *Les Balades de l'été en Val d'Huisne prendront leurs quartiers à*

Saint-Germain-de-la-Coudre le samedi 28 juin, à partir de 15h, au départ de l'église.

Cette balade de moins de 3 km, placée sous le thème de la découverte du bâti percheron, sera l'occasion pour chacun de comprendre les secrets et usages du bâti traditionnel

rural, ainsi que les matériaux et techniques utilisés. Pour cette escapade, nous serons accompagnés par **l'ethnologue Chantal PONTVIANNE**, de Maisons Paysannes de France, qui vous livrera les clés de compréhension de ce patrimoine vernaculaire.

J. DUPRÉ



Entraide et Loisirs du Perche Theillois

Le 13 avril dernier, l'association Entraide et Loisirs du Perche Theillois a présenté son gala de printemps à la salle des fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre. Nombreux ont été les spectateurs. L'association les remercie de leurs applaudissements chaleureux qui motivent les petits comme les grands à poursuivre leurs entraînements et le développement des chorégraphies chaque mercredi après-midi.

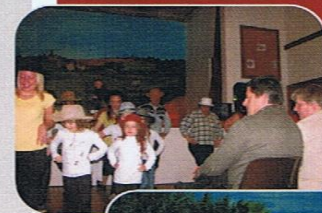
Calendrier 2014

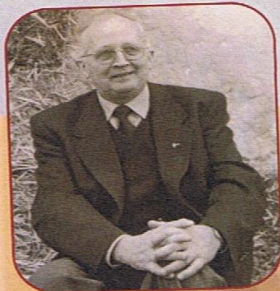
- Mi-avril à la fin juin : ateliers détente (gymnastique, jeux de groupes et plein air)
- 2 juillet pique-nique géant
- 10 septembre reprise des ateliers danse chaque mercredi à la salle des fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre. Groupe des adultes (Grignon Sabrina) 14h30 à 15h30
- Groupe des petits (Patriçia Bousselot) 15h30 à 16h30
- Groupe des pré-ados (Nathalie Jarrié et Karen-

Herman) 16h30 à 17h30

- Le 29 octobre Halloween dans les rues du village de 16h30 à 18h00
- Le 14 décembre: gala de Noël à partir de 14h30 (entrée gratuite)

Pour tous renseignements ou inscriptions contacter Madame Boucan, présidente : tél 02 33 83 26 51





Portrait : l'Abbé Louis GÉHAN

**Un éternel habitant
Qui veille sur tous**

Pour ce premier portrait nous avons eu envie de rendre hommage à l'Abbé Louis GÉHAN, Prêtre au service du Perche et de ses habitants pendant 49 ans.

Il a laissé **son empreinte dans nos cœurs**, dans nos églises à travers ses actions de conservation et de préservation du patrimoine religieux.



Un tempérament « GÉANT » :

Chaleureux, à l'écoute, communicant avant l'heure, défenseur du Beau et du Sacré, abordable, maniant l'humour, rassemblant les mécènes, enthousiaste, portant un vif intérêt à l'histoire locale, très exigeant avec lui-même, organisant ses célébrations, ses réunions et différentes manifestations dans la convivialité et la bonne humeur.

Déterminé, un petit clin d'œil, le sourire aux lèvres et le message était passé...

« Je suis pris par le Perche, c'est un pays passionnant, oui je suis mordu par lui »

Dit-il, le 14 avril 1985, durant la messe solennelle organisée à Saint-Germain à l'occasion de son départ pour Ceton.

« On ne détruit pas ce que les gens ont fait pour nous avant nous. On restaure, on reconstruit, on bâtit »

1934

Naissance à MANTILLY, Orne

1960

Ordonné prêtre, vicaire au Theil-sur-Huisne

1962

Nommé curé de Saint-Germain-de-la-Coudre

1972

Il découvre la crypte sous le chœur de l'église.

1977 / 1983

L'abbé Louis GÉHAN est président du comité des fêtes de Saint-Germain

2000

Il est fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite

2009

Le 19 mars il décède à l'âge de 75 ans

Le 17 juillet

il est inhumé dans la crypte Saint-Blaise de Saint-Germain-de-la-Coudre selon ses dernières volontés

219 ans

C'est la durée pendant laquelle la crypte du 12^{ème} siècle est restée oubliée.

Il écrivait lui-même : **« Le patrimoine concourt merveilleusement à la qualité de la vie »**... Il voulait unique chaque célébration, chaque cérémonie qu'il préparait minutieusement. Il avait la charge des dix églises qui composaient la Paroisse Notre Dame des Ermitages, des familles qu'il accompagnait et ceci sur plusieurs générations.

I. THIÉBLIN



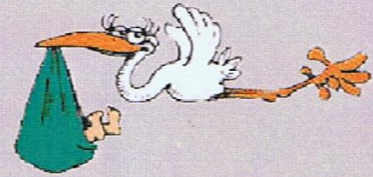
État - civil

Naissances

Jules POMARET
16 février 2014
Le Mans

Nolan MAILLARD-GRIGNON
08 mars 2014
Alençon

Jules HAPPE
07 juin 2014
Le Mans



Mariage

Kévin FOUQUET et Aurélia RAMAUGE
10 mai 2014

Décès

Renée LORIOT 84 ans
23 décembre 2013
Saint-Germain-de-la-Coudre

Marcel DUGUÉ 92 ans
13 mars 2014
La-Ferté-Bernard

Marcel GUY 85 ans
09 janvier 2014
La-Ferté-Bernard

Odette MARY née GAY 86 ans
20 avril 2014
La-Ferté-Bernard

Georges TRANCHANT 85 ans
07 février 2014
La-Ferté-Bernard



*Le jardin du Souvenir
et le Columbarium du cimetière*

Dates à retenir

- Samedi 28 juin, 15h, balade « le bâti percheron », départ église **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Vendredi 4 juillet, 19h30, à **Bellou-le-Trichard** : « A cheval ! »
- Vendredi 11 juillet, 19h30, à **Ceton** : « Les contes du petit peuple »
- Samedi 19 juillet, 14h30, **La-Rouge** : « Prêchons peurchron... »
- Vendredi 25 juillet, 20h, au **Theil-sur-Huisne** : « Au fil du chanvre »
- Samedi 26 juillet, 10h, salle des fêtes **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Dimanche 27 juillet, 10h, salle des fêtes **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Samedi 2 août, 14h30, à **Saint-Agnan-sur-Erre** : « Fabrication animale »
- Vendredi 8 août, 19h30, à **Saint-Hilaire-sur-Erre** : « Le Perche mystérieux »
- Samedi 23 août, 14h30, à **Gémages** : « La haie gourmande »
- Samedi 30 août, 14h, à **L'Hermitière** : « Étrange forêt »
- Dimanche 19 octobre, Bric-à-brac, vide-greniers et fête foraine **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Vendredi 7 novembre, 19h, salle des fêtes, **10^{ème} AG de Saint Germain Patrimoine.**
- Dimanche 9 novembre, **Loto** à la Salle des Fêtes, organisé par l'association « générations mouvement »
- Samedi 22 novembre, Concert et repas de la Sainte-Cécile **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Samedi 6 décembre, TELETHON avec Stop and Go-moto
- Dimanche 7 décembre, TELETHON avec Stop and Go-moto
- Vendredi 12 décembre, Spectacle de Noël de l'École des Cormiers, **Saint-Germain-de-la-Coudre**
- Dimanche 14 décembre, Gala de l'association Entr'aide et loisirs du Perche Theillois



Le saviez-vous ?

Une boîte à idées
existe à la mairie !

Un français produit

350 kg

d'ordures ménagères
chaque année (source
ADEME)

Pour
notre syndicat, la
moyenne annuelle est de

260 kg

par habitant
(source SICTOM 2013)

10 mn

C'est le temps qu'il
faut pour atteindre la
déchetterie du Theil-
sur-Huisne...

TIRÉ À 620 EXEMPLAIRES

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
DANIÈLE MARY

Environnement

Adopteriez-vous deux poules ?

A Pincé, un petit village à côté de Sablé-sur-Sarthe, la municipalité a proposé aux habitants, l'adoption de deux poules par famille.

Dans le cadre de réduction des déchets, nous étudions cette idée. Savez-vous qu'une poule peut manger jusqu'à **150 kg par an** de déchets organiques, (déchets végétaux et restes de nourriture) et pondre en moyenne **200 œufs par an** ?

Alors pourquoi pas chez nous ?

Un questionnaire est joint au Saint Germain -Infos, retournez-le nous. Pour nourrir notre réflexion votre avis nous intéresse.



Un « **contrat d'adoption** », serait signé afin de consolider l'engagement à bien soigner les animaux, à leur offrir un abri suffisant et au moins 10 m² de terrain, à subvenir à leurs besoins en nourriture et en eau et à les protéger contre les prédateurs.

Car adopter un animal, même une poule, reste un engagement.

S. GÉNISSEL



La photo



Trouvé dans un container de la
commune...

La déchetterie du
Theil-sur-Huisne est
ouverte :

Les **Lundis** :
13h30 à 17h30

Les **Mercredis** :
9h00 à 12h00 et
13h30 à 17h30

Les **Vendredis** et les
samedis :
9h00 à 12h00 et
13h30 à 17h30

